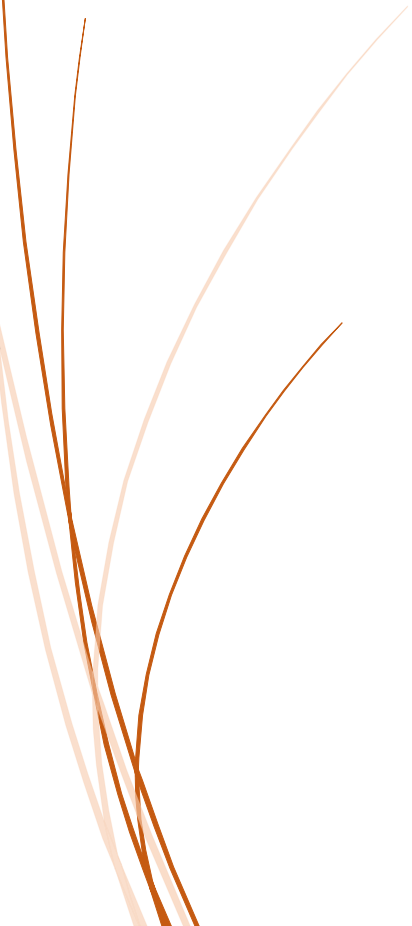




BILAN 2020

PLATEFORME DE SERVICES JEUNES



SOMMAIRE

INTRODUCTION / MISSIONS.....	p.1
I - PRESENTATION DU SERVICE	
1.1 L'équipe	p.2
1.2 Les temps de rencontre et de partage collectif	p.2-3
1.3 Les temps de formations en 2020	p.3
1.4 COVID	p.3-4
II - MODALITES D'ADMISSION	
2.1 Les caractéristiques du public accueilli et accompagné	p.4-5
2.2 Les actions menées en 2020.....	p.5
2.3 Exemples de parcours d'accompagnement	p.6-7
III - DONNEES CHIFFREES SUR LES JEUNES SUIVI(E)S EN 2020	
3.1 Evolution du nombre des jeunes accueilli(e)s.....	p.8
3.2 Durée des accompagnements en 2020.....	p.9
3.3 Ratio HOMMES / FEMMES	p.9-10
3.4 Répartition par type d'accompagnement	p.11
3.5 Provenance des orientations des jeunes à l'admission	p.12
3.6 Statut des jeunes à l'admission	p.12
3.7 Evolution Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville	p.13
3.8 NOMBRE DE NEET A L'ENTREE DE 2019 A 2020.....	p.13
IV - DONNEES CHIFFREES SUR LES SORTIES DU DISPOSITIF	
4.1 Situation professionnelle à la sortie	p.14
4.2 Solution d'hébergement à la sortie du dispositif	p.15
PARTENAIRES	p.16
CONCLUSION	p.17
IMAGES LOGEMENT	p.18

INTRODUCTION / MISSIONS

La Plateforme de services Jeunes (PFJ), créée en janvier 2018, est un service du secteur Enfance Jeunesse Famille de la FONDATION de Nice PSP-ACTES. Elle œuvre depuis plus de trois ans auprès d'un public de 16 à 25 ans en grande précarité. Le service propose un accompagnement, avec ou sans hébergement, global et individualisé. Il vise à une insertion durable par l'accès à une formation, un emploi, un logement, aux soins, à la citoyenneté.

Le service s'appuie sur l'idée qu'il est nécessaire de décroisonner les problématiques (éducatives, sociales, professionnelle...) rencontrées, mais également l'offre d'accompagnement qui en découle tout en favorisant le pouvoir d'agir de la personne.

Dans ce cadre, la PFJ a pour ambition de continuer à mutualiser et à s'appuyer sur toutes les ressources possibles tant en interne qu'au niveau des partenaires externes.

Le service dispose, en 2020, de 24 logements afin d'accueillir de manière provisoire, les jeunes accompagnés. Ces studios sont répartis sur différents quartiers de la ville de Nice à proximité des transports en commun afin de favoriser la mobilité.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la COVID 19. Les mesures prises afin de lutter contre cette épidémie à eu des répercussions sur l'organisation du service, les durées des mesures d'accompagnements, les possibilités de trouver un emploi ou de logement. Cependant, « à chaque crise son opportunité », en effet cette période a permis également de réinventer nos pratiques, de proposer des actions innovantes, d'affirmer la solidarité interservices de la Fondation de Nice...

Dans le cadre du plan pauvreté, la plateforme au service des jeunes de la Fondation de Nice met en œuvre une action expérimentale auprès de 30 jeunes de 16 à 18 ans en partenariat avec le conseil départemental des Alpes-Maritimes. Ces derniers sont hébergés au sein des établissements relevant de l'ASE, de familles d'accueil ou de leurs familles naturelles avec une prise en charge dans un dispositif d'aide en milieu ouvert (AED, AEMO, PAD).

L'action qui a démarré en Juin 2020 propose un accompagnement soutenu et individualisé dans le but d'identifier et de lever les freins à l'insertion professionnelle et sociale. L'idée étant de concrétiser un projet qui favorise le développement de l'autonomie.

L'accompagnement est fixé pour une durée de 6 mois, renouvelable une fois sous conditions.

I - PRESENTATION DU SERVICE

1.1 L'équipe :

L'équipe qui s'est étoffée cette année est composée :

- ❖ Une Assistante de Service Sociale
- ❖ Un éducateur spécialisé
- ❖ Une Conseillère en Insertion Professionnelle
- ❖ Une secrétaire
- ❖ Une travailleuse sociale ayant suivi des études en psychologie et sociologie
- ❖ Un Chef de service
- ❖ Un responsable d'activités

Cette pluridisciplinarité permet de favoriser :

- ❖ Le partage de compétences ou savoir-faire au service des personnes accompagnées
- ❖ Une efficacité et une réactivité dans l'accompagnement, au plus près des besoins
- ❖ Des liens de proximité partagés par tous

Chaque travailleur social a en moyenne 14 jeunes en référence, Les travailleurs sociaux interviennent sur une amplitude de 08h00 à 19h00 5 jours sur 7.

En cas d'urgence, les personnes accompagnées peuvent joindre l'équipe de l'internat pour adolescent la Guitare. Suivant les cas de figure un cadre d'astreinte est joignable toute l'année.

1.2 Les temps de rencontre et de partage collectif :

a) Les réunions d'équipe hebdomadaires ont lieu tous les jeudis matin. Sont abordés, pendant ces réunions :

- ❖ L'organisation hebdomadaire : accompagnements, rencontres employeurs, rendez-vous à fixer et organisation des visites à domicile ;
- ❖ Différents points relatifs à l'organisation du service et les informations générales ;
- ❖ Echanges sur les situations des jeunes et réflexion sur les actions à mener : situations problématiques, conditions de sorties, etc.
- ❖ Interventions ponctuelles de partenaire interne ou externe

b) Les temps de réunions en lien avec le responsable d'activités jeunesse

Le responsable d'activités jeunesse peut intervenir de façon ponctuelle sur les temps de réunions d'équipe organisées de manière hebdomadaire. Il peut également organiser un temps de rencontre en sus des temps d'échange déjà existants. Il s'agira pour le responsable d'activités, en collaboration avec le chef de service, d'organiser et de mener des réunions qui peuvent avoir différents objets ou formes, mais qui se voudront participatives. Ces temps pourront s'organiser en cercle afin de favoriser l'intelligence collective ou chacun est appelé à prendre position pour faire avancer les sujets de manière efficace.

Il s'agira essentiellement pour le Responsable d'activités de mener :

- ❖ Des réunions dites « d'informations ». Il s'agira dans ce cadre de transmettre des éléments ou des messages importants aux équipes sur des sujets variés qui peuvent concerner le service (point financier, recrutement...), le Domaine d'Activités Jeunesse (rappel consignes sécurité, Gestion COVID en internat, etc.) le Secteur Enfance Jeunesse Famille (réorganisation, par exemple) ou la Fondation (orientations stratégiques...). La Directrice de Secteur pourra également assister à certaines réunions.
- ❖ Des réunions dites de « résolution de problèmes » qui auront pour objectif de débloquer une situation et résoudre un dysfonctionnement, de trouver une solution à une difficulté rencontrée, de gérer un conflit, etc.
- ❖ Des réunions dites « de projets ». Elles permettent de mener en revue l'ensemble des projets, notamment ceux mentionnés au sein de notre feuille de route, de suivre leurs évolutions, d'apporter un soutien ou des mesures correctives.

c) Analyse des pratiques :

L'équipe bénéficie d'un temps d'analyse de pratiques mené par une intervenante extérieure à raison d'une séance par mois.

En 2020, la crise sanitaire nous a conduits à expérimenter les réunions en visioconférence ce qui nous a permis de garder le lien avec les équipes et les partenaires sociaux.

1.3 Les temps de formations en 2020 :

Malgré le contexte, l'équipe a pu bénéficier de temps de formation sur des sujets tels que la bientraitance, le développement du pouvoir d'agir, premier secours en santé mentale.

1.4 COVID :

Le service a fait le choix, depuis le début de la crise sanitaire, de maintenir l'activité afin de rester au plus proche des personnes accompagnées et de leur réalité. Lors du premier confinement, l'équipe a poursuivi ses missions pour partie à distance, tout en maintenant une démarche tournée vers « l'aller-vers ». En effet, les rendez-vous au sein des locaux de la PFJ ont été suspendus. Il était donc question que l'équipe soit mobile et disponible. Elle est équipée d'ordinateur portable avec un accès à internet afin de faciliter les démarches administratives à réaliser avec les personnes accompagnées au sein de leur domicile. Certains jeunes ont pu bénéficier d'ordinateurs portables en lien avec notre partenaire Actif Azur.

L'arrivée du virus en France et les mesures qui en ont découlé ont pu susciter différents types de stress chez les jeunes accueillis : sentiment d'isolement et de la privation de liberté, la crainte de voir le projet professionnel ou la situation administrative entravés. Certains ont d'ailleurs perdu leurs emplois, leurs apprentissages. L'équipe a dû rassurer quant au caractère particulier de cette

crise, donner du sens et traduire les annonces gouvernementales, mais aussi sensibiliser au respect des gestes barrières.

Certains jeunes se sont retrouvés rapidement sans ressources. Ils ne pouvaient plus subvenir à leurs besoins alimentaires. Pour aider les plus démunis, nous avons, avec l'épicerie solidaire de la fondation, organisé une distribution de colis alimentaires.

Nous avons rencontré des difficultés pour organiser les sorties du dispositif tant au niveau professionnel que concernant les solutions de logement. Nous avons en accord et avec le soutien de la Métropole, renouvelé un nombre important de contrats (certains avec dérogations) afin d'éviter que des personnes quittent la PFJ sans ressources ni hébergements.

II - MODALITES D'ADMISSION

Critères d'admissibilité :

- ❖ Être domicilié sur la métropole
- ❖ Être âgé de moins de 25ans
- ❖ Être en situation régulière sur le territoire Français

Les jeunes accompagnés par la Plateforme sont orientés par de nombreux partenaires comme la Mission Locale, les MSD, des services internes à la fondation ou par d'autres jeunes (bouche-à-oreille). Un premier RDV est fixé au service. Le travailleur social qui accueille le jeune réalise un diagnostic qui prend en compte son parcours, et ses besoins afin de coconstruire un accompagnement personnalisé et adapté. Ce dernier est formalisé au sein d'un contrat de prise en charge validé par le Fonds d'aide aux jeunes. L'accompagnement proposé peut se réaliser avec ou sans hébergement. En cas d'hébergement sur 1 de nos 24 studios, la durée est fixée à trois mois renouvelables.

2.1 Les caractéristiques du public accueilli et accompagné :

Il s'agit de jeunes de 16 à 25 ans se heurtant à des difficultés d'insertion professionnelle, sociale et d'accès à un logement. Il peut s'agir pour certains, de personnes dites « NEET » et/ou Sans Domicile Stable.

Leurs parcours sont souvent chaotiques. Les personnes accompagnées font majoritairement part de leurs difficultés familiales, souvent vécu comme traumatique, qui serait à l'origine de leur propre difficulté.

Problématiques familiales récurrentes :

- ❖ Situation de précarité physique, psychique ou sociale des parents avec ou sans addictions qui ont pu entraîner une négligence de soin, d'éducation...
- ❖ Absence ou présence discontinue d'un ou des deux parents.
- ❖ Situation de violence qu'elle soit conjugale ou intrafamiliale

- ❖ Situation de violence sexuelle

Problématiques générales des jeunes repères :

- ❖ Absence de logement
- ❖ Absence de travail et/ou de lien sociaux
- ❖ Difficulté pour accéder aux droits communs
- ❖ Situation administrative en cours de régularisation
- ❖ Faible niveau scolaire
- ❖ Parcours ASE semé de rupture

Problématiques spécifiques/individuelles des jeunes repères à leur admission :

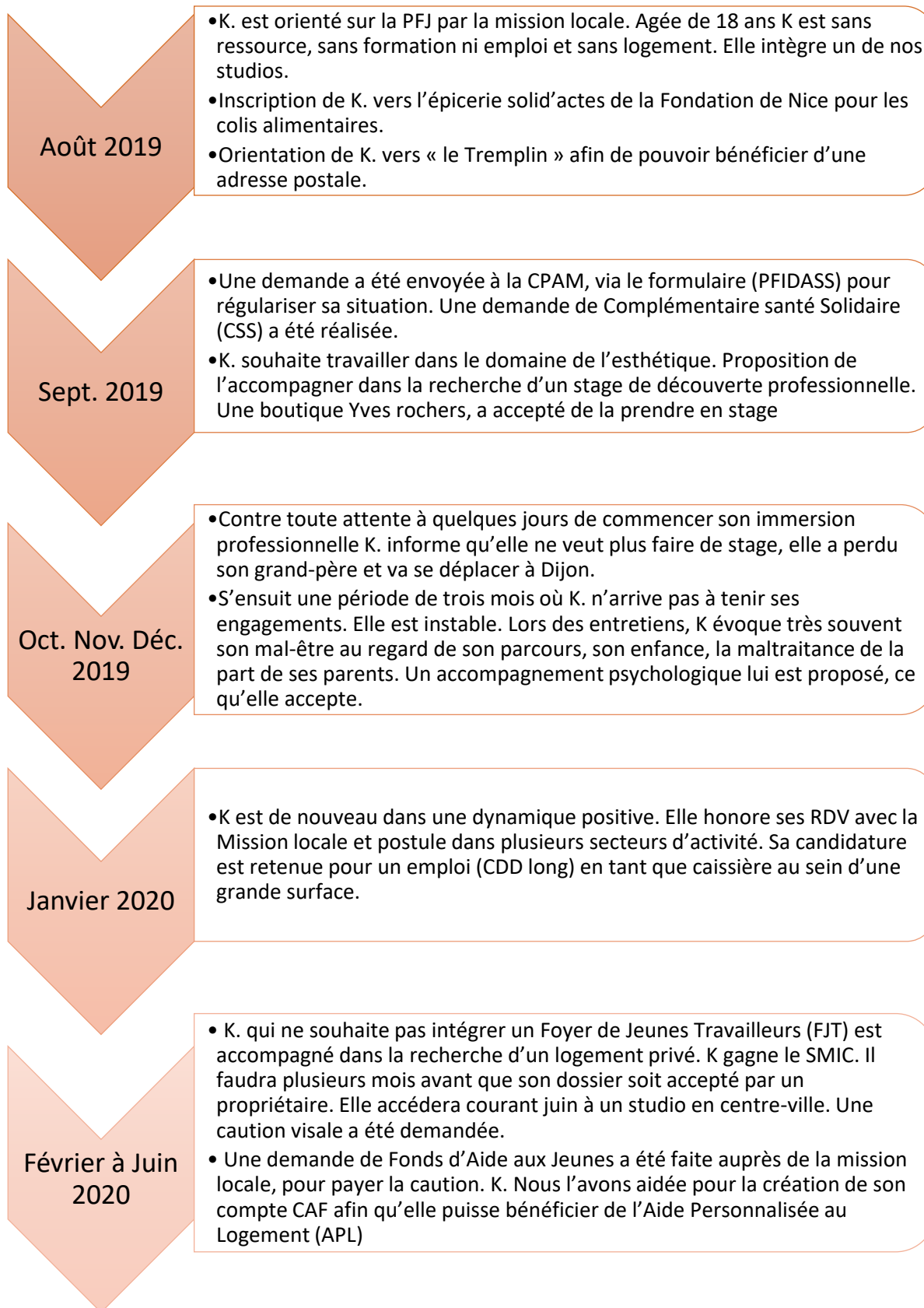
- ❖ Troubles psychiques relevant d'une prise en charge médicale qui peut être associée à la prise d'un traitement.
- ❖ Troubles du comportement (hyperactivité, agression, délinquance, incarcération...),
- ❖ Trouble du comportement associé à des problématiques d'attachement
- ❖ Addictions
- ❖ Faible estime de soi
- ❖ Difficulté dans les apprentissages
- ❖ Repli, isolement

2.2 : Les actions menées en 2020 :

- ❖ 6 jeunes ont pu bénéficier d'une l'inscription au sein de l'auto-école sociale de la fondation grâce à notre partenariat avec le Crédit Agricole qui a financé ces derniers.
- ❖ 4 jeunes ont pu bénéficier du programme « soft skills » (compétences comportementales).
- ❖ Des ateliers ont été menés avec le jardin solidaire Lou Pantail. Les participants ont pu prendre part à la réalisation du potager en fonction des saisons, bénéficier et cuisiner des produits issus du jardin, être sensibilisé à la question de l'équilibre alimentaire.

2.3 : Exemples de parcours d'accompagnement :

Parcours de K. :



Parcours de H. :

Nov.
2020

- H. a été orienté sur la PFJ par « l'Escale ». Il ne disposait pas de logement stable. Il a émis le souhait de bénéficier d'un accompagnement qui vise à une insertion sociale et professionnelle.

Déc.
2020

- H. a été mis à l'abri dans un de nos logements. Il débutait un service civique à Unis-Cité. Il avait besoin d'aide dans les démarches administratives auprès de la préfecture et de l'OFPRA, mais également pour le renouvellement de sa Complémentaire Santé Solidaire (CSS), sa déclaration d'impôts...
- Il projetait également de trouver une solution de logement pérenne.

Janvier
2021

- Orientation de H vers l'épicerie solidaire de la Fondation de Nice.
- Démarche auprès de l'OFPRA. H bénéficie de la protection subsidiaire, l'OFPRA est en charge de la délivrance des documents.
- De plus, une demande Visale a été réalisée en vue d'un relogement autonome et pérenne.
- Propositions d'offres d'emploi à H, car il souhaitait avoir une activité complémentaire en sus du service civique afin d'améliorer ses ressources et ainsi favoriser une accession à un logement permanent.
- Constitution du dossier de demande de titre de séjour (ou renouvellement du récépissé).

Février
2021

- Dans le cadre du service civique, H a participé à un concours pour faire un stage au sein du magasin CHANEL à Monaco (possibilité d'emploi par la suite). Pour participer, il a dû réaliser une vidéo indiquant les raisons qui le motivent.
- Envoie du dossier de renouvellement de la CSS.

Mars
2021

- Renouvellement du contrat d'accompagnement de H pour lui permettre de finaliser ses projets.
- Réalisation et dépôts des dossiers de demande d'hébergement en FJT (Nations, Espace soleil, résidence les orangers). Cependant, pour finaliser les dossiers, il faut le titre de séjour.
- Une recherche d'hébergement dans un parc privé a également été menée.
- H a été retenu afin d'effectuer le stage Chez CHANEL. Il a commencé en avril 2021.

Avril
2021

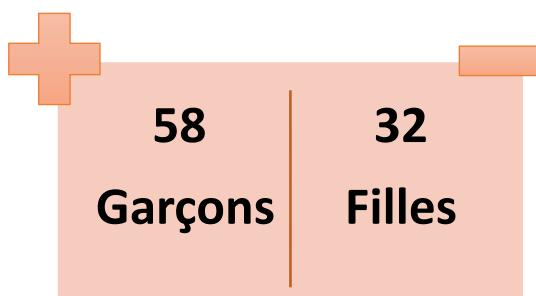
- Les documents de l'état civil sont arrivés, ainsi que le titre de séjour. Les dossiers de demande de FJT ont pu être finalisés.
- À la suite de son stage chez CHANEL, H s'est vu proposé un contrat (promesse d'embauche) à la fin de son service civique (Juillet 2021)

Mai
2021

- La résidence « les orangers » a étudié le dossier. L'avis est favorable, nous attendons la confirmation définitive

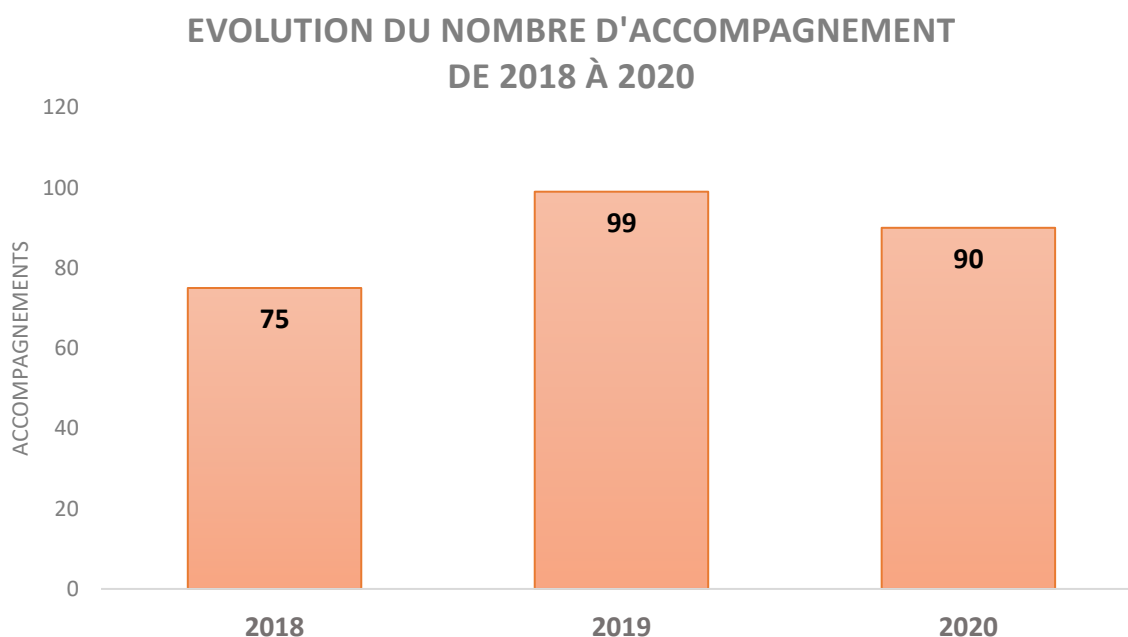
III - DONNEES CHIFFREES SUR LES JEUNES SUIVI(E)S EN 2020

Au 31 décembre 2020, **90 jeunes (32 filles et 58 garçons)** ont été accompagné(e)s par le service de la plateforme jeunes



La plateforme a encore été fortement sollicitée cette année. Ce nombre élevé d'accompagnements confirme la nécessité et l'utilité de la PFJ qui permet de lutter contre l'exclusion des jeunes en fragilité issus de la métropole.

3.1 Evolution du nombre des jeunes accueilli(e)s de 2018 à 2020



Nous assistons à une légère diminution des accompagnements (environ 10% par rapport à 2019). Cette baisse est à mettre en exergue avec l'augmentation d'une manière générale du temps d'accompagnement. C'est un des effets de la crise sanitaire. En effet, les périodes de confinement et certaines mesures gouvernementales ont impacté certains secteurs d'activité (Restauration, Hôtellerie, Tourisme...). Trouver un emploi et/ou une solution de logement autonome en période de pandémie s'est avérée complexe.

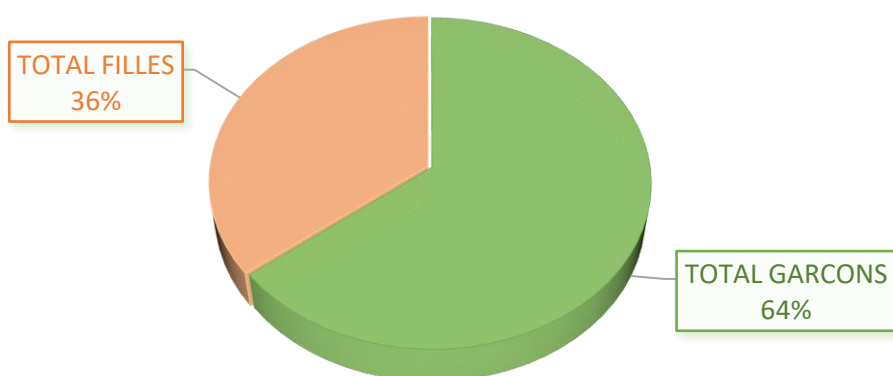
3.2 Durée des accompagnements en 2020

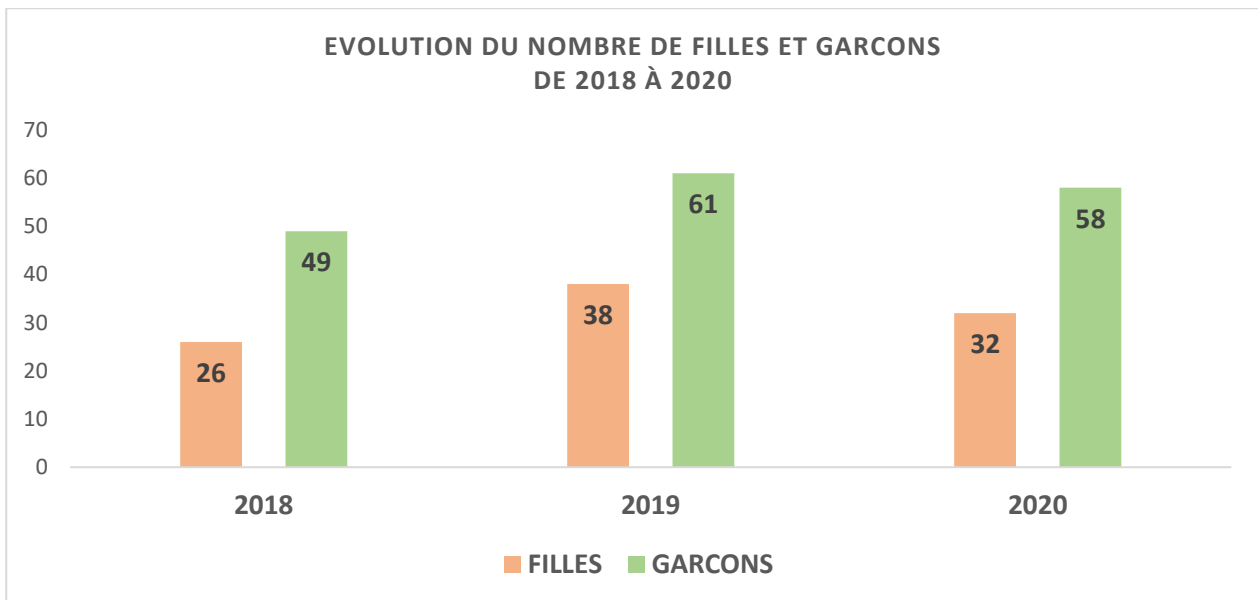


La durée moyenne se situe cette année entre 7 et 8 mois. Elle est en légère hausse au regard de 2019 (7 mois).

3.3 Ratio HOMMES / FEMMES

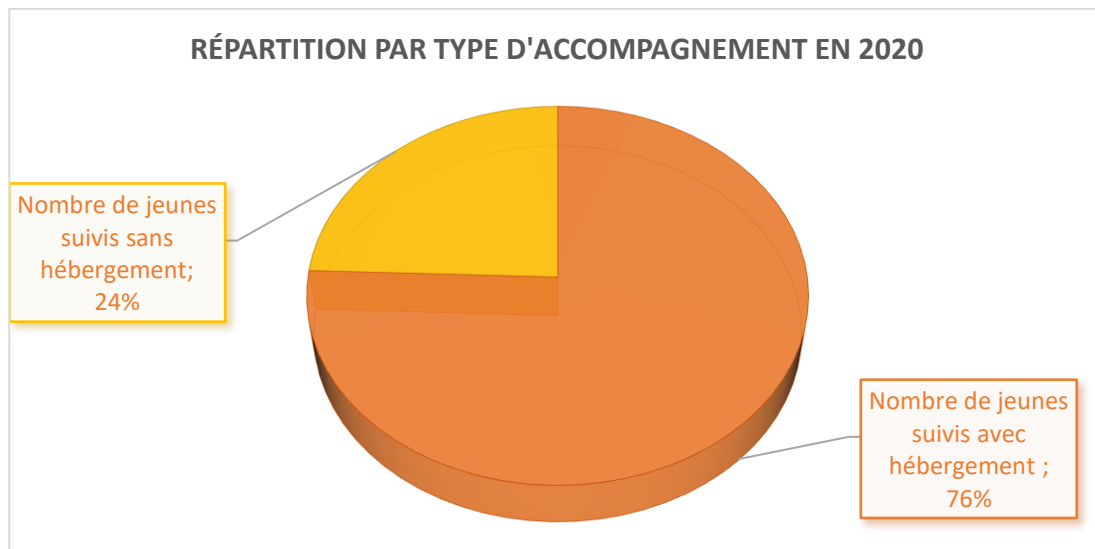
RÉPARTITION PAR SEXE DES JEUNES SUIVIS EN 2020



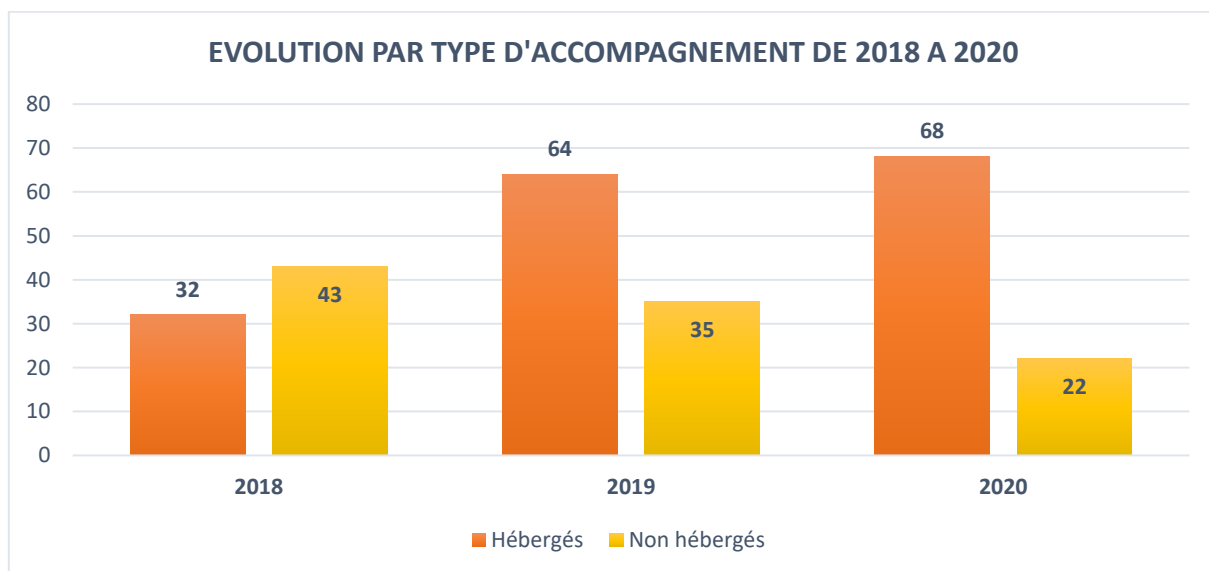


Le ratio hommes/femmes est à peu près constant sur les trois dernières années. Les femmes représentent entre 34% et 38% de l'effectif global. Cependant, une attention toute particulière est portée sur les situations de ces dernières, car nous savons qu'elles sont plus vulnérables notamment si elles ne bénéficient pas d'un logement (SDS).

3.4 Répartition par type d'accompagnement



Les trois quarts des accompagnements effectués cette année ont concerné des jeunes à qui une solution de logement a été proposée.



Ces statistiques mettent en avant le fait que les demandes d'accompagnement sont largement couplées à une demande de mise à l'abri en termes de logement. Porte d'entrée à toute démarche de normalisation, d'insertion. Le mal-logement amène à changer les priorités pour les individus. Un mode de survie s'installe qui n'est pas compatible avec un principe de réinscription social, et professionnelle qui demande du temps et de la disponibilité.

Avec la crise sanitaire et donc économique, cela s'est d'autant plus accentué.

3.5 Provenance des orientations des jeunes à l'admission

JEUNES ACCOMPAGNES HORS ANCIEN MNA			ANCIEN MNA ACCOMPAGNES		
LIBELLE	NOMBRE	%	LIBELLE	NOMBRE	%
APPRENTIS D'AUTEUIL	1	1,56	ALC LE FIGUIER	10	38,46
ASSL	1	1,56	ALC	1	3,85
BOUCHE A OREILLE	7	10,94	API PROVENCE	1	3,85
CHRS	1	1,56	ASSOCIATION PAJE	2	7,69
ESCALE	2	3,13	CLAJ	2	7,69
POLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS FDN*	4	6,25	ESCALE	2	7,69
TREMPLIN	2	3,13	MISSION LOCALE	4	15,38
MISSION LOCALE	41	64,06	MNA FDN	3	11,54
MSD	4	6,25	PELICAN FDN	1	3,85
PASSAJ	1	1,56	TOTAL	26	100
TOTAL	64	100			

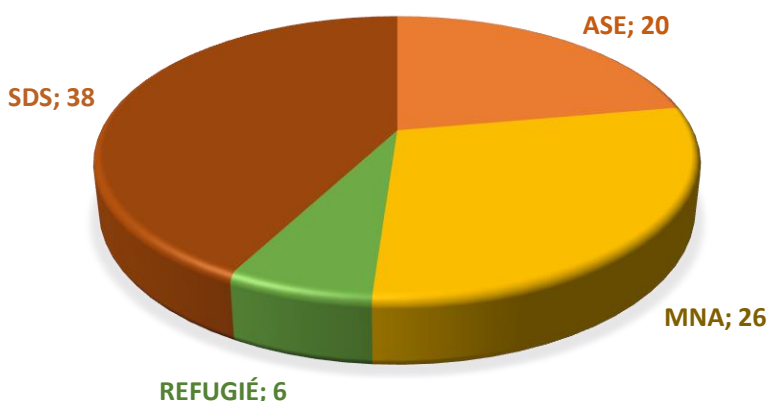
*Fondation de Nice (FDN)

La mission locale reste le principal partenaire orienteur (50% des orientations). Faire une phrase sur les permanences de la PFJ.

Les anciens MNA représentent près d'un tiers des accompagnements. Plus de 60% d'entre eux sortent directement de dispositif lié à l'ASE dont plus de 40% viennent de l'association ALC. Un travail de réflexion sera mené avec ce partenaire.

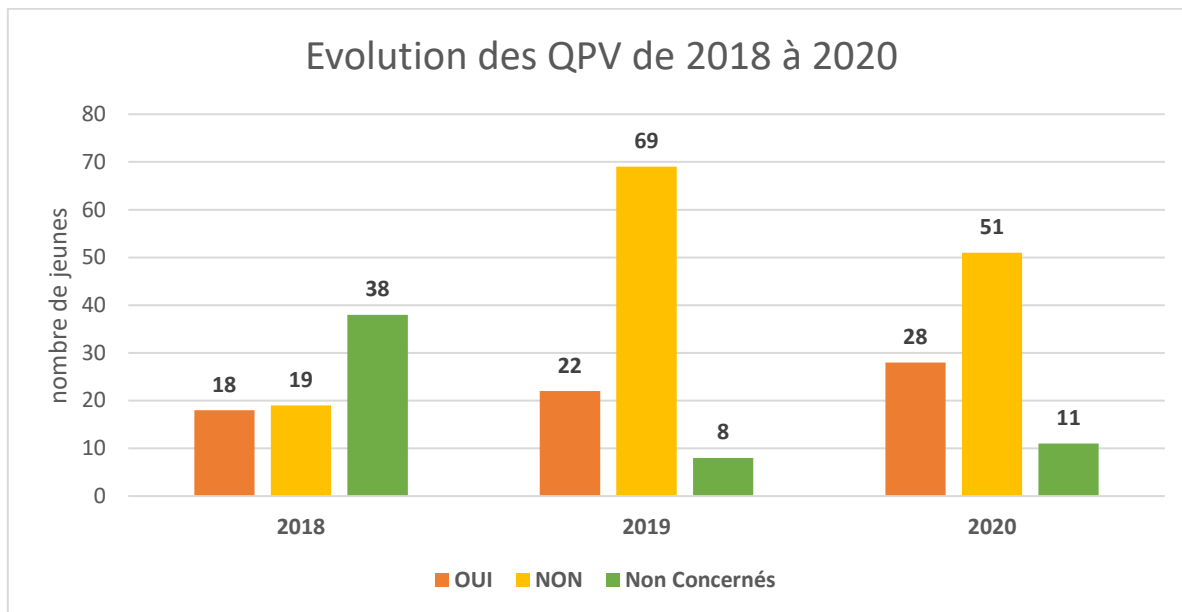
3.6 Statut des jeunes à l'admission

STATUT DES JEUNES A L'ADMISSION 2020



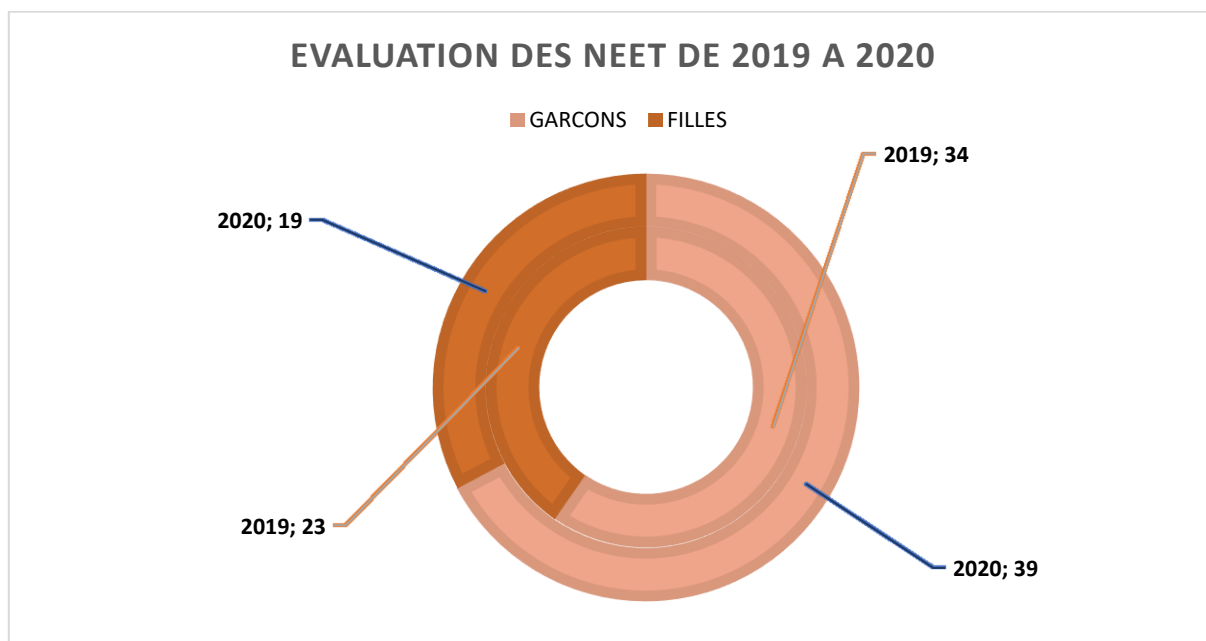
Nous constatons que 42 % des jeunes sont Sans Domicile Stable lors de leur admission au sein de la PFJ.

3.7 Evolution Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville de 2018 A 2020



Environ 31% des bénéficiaires de l'accompagnement proposé par la plateforme jeunes sont issus de Quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ce taux est en nette augmentation au regard de l'année 2019 (22%).

3.8 Nombre de NEET à l'entrée de 2019 à 2020



Nous constatons une nette augmentation du nombre de jeunes NEET à l'entrée du dispositif (58

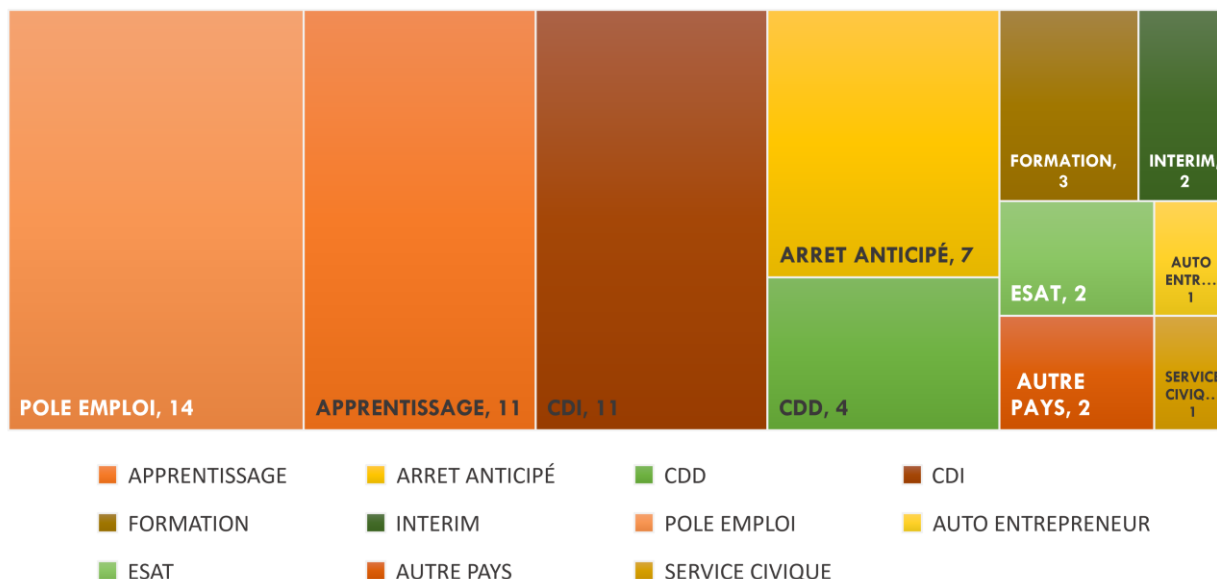
% en 2019, 64% en 2020). Cela est à mettre en corrélation avec l'augmentation de la précarité au niveau national d'une manière générale, à un phénomène de sorties dites sèches de l'ASE ainsi qu'à l'accueil d'ex MNA dont le statut ou la situation administrative freine toutes démarches

professionnelles par exemple. La PFJ est également de mieux en mieux identifiée par ces jeunes (bouche-à-oreille).

IV - DONNEES CHIFFREES SUR LES SORTIES DU DISPOSITIF

4.1 Situation professionnelle à la sortie

SITUATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES A LA SORTIE EN 2020



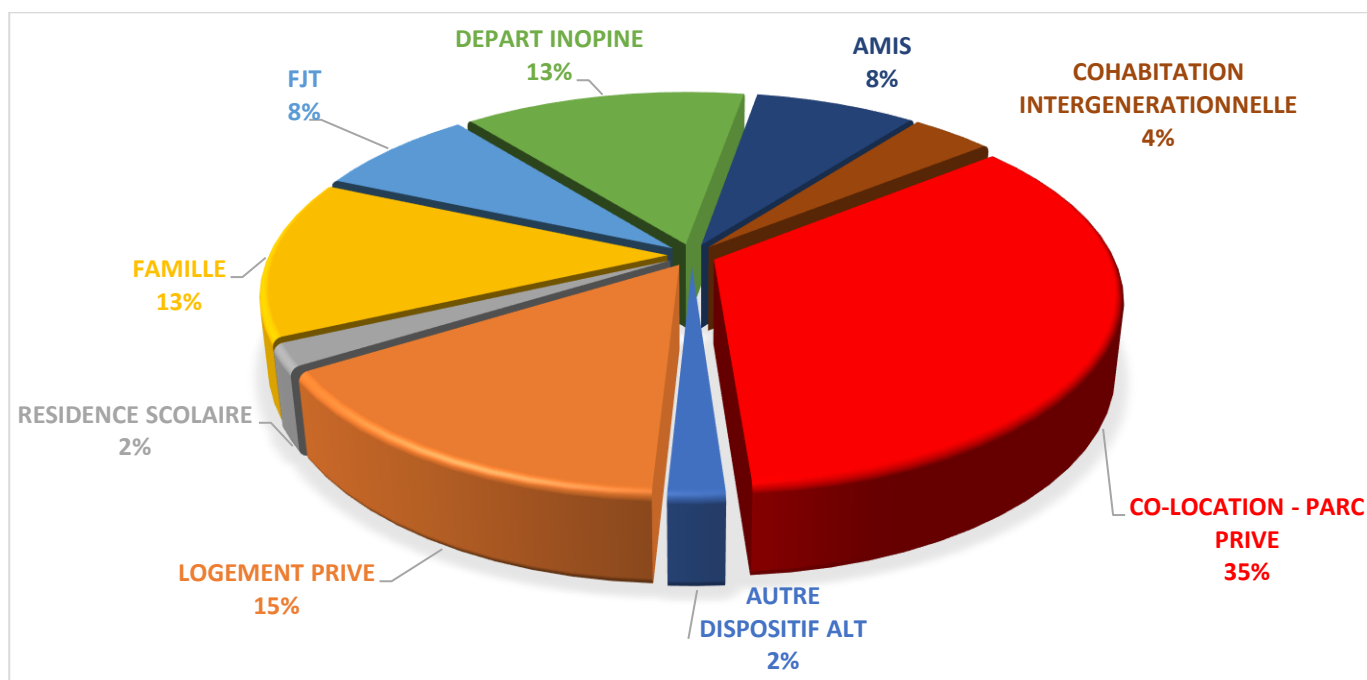
En 2020 43% des jeunes sortants étaient soit en CDI, en contrat d'apprentissage ou étaient engagé au sein d'une formation qualifiante.

LIBELLE	2020		2019	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
APPRENTISSAGE	11	19	12	18
ARRET ANTICIPÉ	7	12	9	13
CDD	4	7	8	12
CDI	11	19	13	19
FORMATION	3	5	6	9
INTERIM	2	3	7	10
POLE EMPLOI	14	24	8	12
AUTO-ENTREPRENEUR	1	2	4	6
ESAT	2	3		
AUTRE PAYS	2	3		
SERVICE CIVIQUE	1	2		
TOTAL	58	100	67	100

Même si le niveau, lors de la sortie du dispositif, des jeunes bénéficiant d'un contrat d'apprentissage ou d'un CDI se maintient. La crise sanitaire a eu un impact sur le nombre de jeunes sortants bénéficiant d'un CDD, ayant un statut d'autoentrepreneur ou d'intérimaire. Le nombre de jeunes bénéficiant de droit, mais inscrits à Pôle Emploi est en forte augmentation. C'est clairement un des impacts de la crise sanitaire.

La notion de prise en charge dans le milieu protégé a été travaillée cette année.

4.2 Solutions d'hébergement à la sortie du dispositif

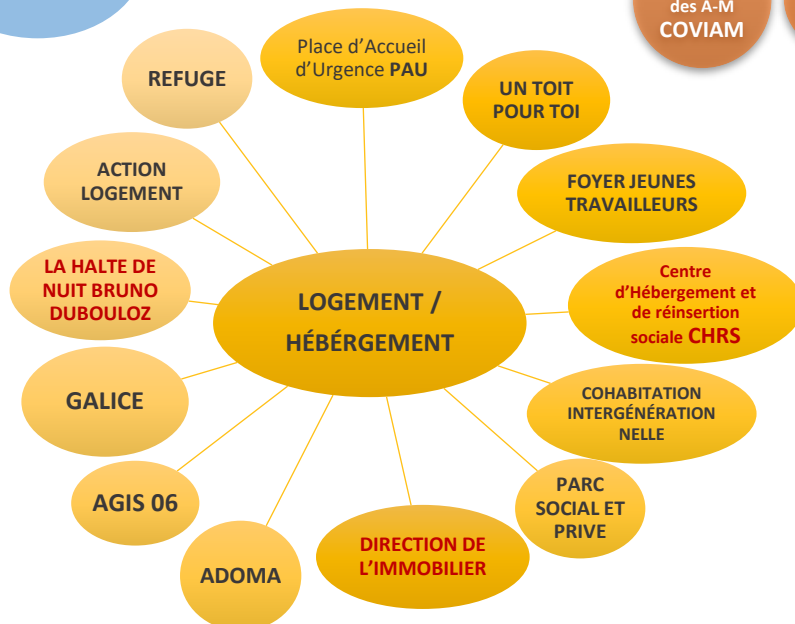
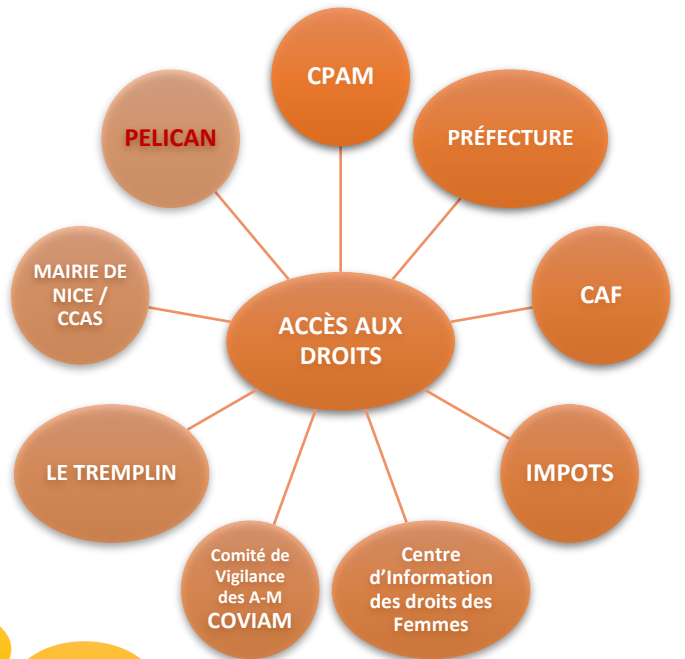
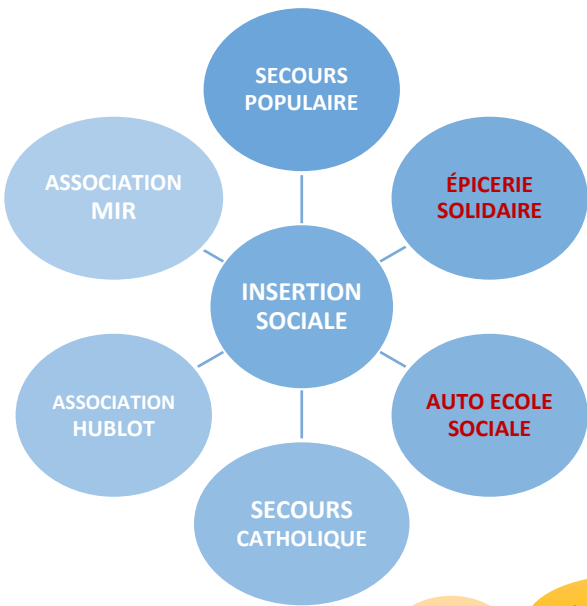


En 2020, 50% des jeunes sortants ont accédé à une solution de logement dans le privé que cela soit en colocation ou de manière individuelle.

INTITULE	2020		2019	
	NOMBRE	%	NOMBRE2	%
AUTRE DISPOSITIF ALT	1	2	4	6
LOGEMENT PRIVE	8	15	7	10
RESIDENCE SCOLAIRE	1	2	2	3
FAMILLE	7	13	12	18
FJT	4	8	24	36
DEPART INOPINE	7	13	15	22
AMIS	4	8	1	1
COHABITATION INTERGENERATIONNELLE	2	4	1	1
CO-LOCATION - PARC PRIVE	18	35	1	1
TOTAL GENERAL	52	100	67	100

Nous assistons à une chute des solutions d'hébergement à la sortie de type FJT ou le turn-over a été quasi nul durant la période de crise sanitaire. Ce au profit de solutions alternatives expérimentales comme la cohabitation intergénérationnelle...La FDN a conventionné avec "Toit en Tandem" et "Côte d'Azur Habitat" dans ce sens, ou en colocations. Formule solidaire privilégiée par les jeunes.

PARTENAIRES



CONCLUSION

La crise sanitaire et les périodes de confinement ont affecté cette année 2020. Cette crise a eu de fortes répercussions, en termes de santé et de santé mentale en particulier. Son impact sur la population a été marqué aussi par un accroissement des inégalités sociales notamment en direction des plus jeunes tout en accentuant les inégalités hommes/femmes.

La période exceptionnelle que nous vivons depuis le mois de mars 2020, imprégnera probablement fortement la génération actuelle, car elle produira inévitablement des conséquences qu'il faudra surveiller, mesurer et accompagner. C'est une crise sanitaire qui sera aussi une crise sociale majeure qui fragilise et qui fragilisera l'avenir des jeunes. Les effets sociaux et économiques de cette dernière les impactent lourdement.

La plateforme de service jeunes risque d'être confrontée dans les prochains mois à une recrudescence de demande d'accompagnements. Nous avons comme perspectives d'élargir notre offre en partenariat avec la métropole avec l'acquisition de 10 nouveaux studios afin d'augmenter notre capacité d'accueil. Dans l'objectif d'accompagner sur l'année 100 jeunes.

Afin de pérenniser le fonctionnement budgétaire de la PFJ qui devra répondre à une demande exponentielle en termes de besoin. Il est envisagé une transformation d'une partie des places ALT en places d'hébergement d'urgences.

L'acquisition d'un logiciel métier (Nemo) va venir faciliter le traitement des différentes données propre au fonctionnement de l'action. Une réflexion va s'engager également sur la possibilité de recruter un travailleur pair.

Nous souhaitons organiser également, si la situation sanitaire le permet, d'atelier de groupes sur la thématique « libre d'être soi-même » pour travailler autour de la *Confiance en soi, de la Gestion des émotions, des techniques de communication, de favoriser la créativité*

Enfin, un travail de collaboration avec un chez-soi d'abord dans le cadre de la prise en charge de la santé mentale chez les jeunes de 18 à 25 ans.

QUELQUES LOGEMENTS EN IMAGES

